

"Ne pas différer un projet d'affaires en Slovaquie !"

Avec un taux de croissance supérieur à 6% et un cadre très libéral, la Slovaquie attire massivement les investisseurs ouest-européens. Demain, les opportunités s'y feront plus rares! Les projets d'affaires ne doivent pas y être différés.

Quelle est la présence du cabinet d'avocats PETERKA & PARTNERS en Slovaquie ? Quelles compétences réunit-il ?

Notre cabinet d'avocats est né en 2001, succursale slovaque du cabinet PETERKA & PARTNERS ; basé à Prague, et, depuis peu en Ukraine, celui-ci compte plus de 50 juristes et conseillers fiscaux.

Avec une large palette de services dans tous les domaines juridiques, notre cabinet détient une expertise de premier plan concernant l'implantation de groupes industriels internationaux en Slovaquie, les fusions acquisitions, le lancement et la mise en œuvre de grands projets immobiliers, le droit du travail et le droit social, le contentieux.

Son appartenance à l'association mondiale Terralex lui permet d'offrir des services juridiques complexes, dans le cadre notamment de transactions immobilières importantes et des implantations industrielles de toute taille.

En effet, cette association rassemble plus de 150 cabinets d'avocats de première qualité, soit plus de 14 000 juristes, répartis dans 100 pays.

La Slovaquie a su attirer de nombreux porteurs de projets internationaux ; quelles sont les aides existantes, en la matière ? Est-ce un point sur lequel votre cabinet d'avocats est fréquemment consulté ?

Effectivement, de nombreux clients font appel à nous dans ce cadre ; nous les assistons également dans la recherche d'un site, destiné à accueillir



Me Ondrej DUSEK
Associé et Avocat, Gérant du cabinet PETERKA & PARTNERS en Slovaquie.

A cours de ces dernières années, la Slovaquie a mis en œuvre une politique macroéconomique saine, une réforme de la fiscalité et de la protection sociale et de nouvelles réglementations visant les produits, les capitaux et le travail. Cela a permis d'accélérer la croissance, a indiqué une étude de l'OCDE en septembre 2005.

Les investissements directs étrangers y ont afflué, y apportant des technologies et pratiques commerciales qui ont permis des gains de productivité.

leurs locaux, industriels, commerciaux et tertiaires ; dans le cadre des négociations en vue de l'acquisition, de l'exploitation et du développement de terrains ou de bâtiments ; comme lors du rachat de sociétés de droit slovaque, tchèque ou ukrainien, et à l'occasion d'audits s'y rapportant.

Le régime des aides directes aux investissements étrangers en Slovaquie a évolué en 2005.

Elles ne concernent que des projets relativement lourds, d'un montant supérieur à 5 millions d'euros, variables selon le nombre d'emplois et la qualification des salariés concernés.

Dans l'ensemble, le nouveau cadre, plus précis, offre une meilleure lisibilité aux entreprises, mais réduit aussi la marge de négociation avec l'administration. A ce jour, trois zones sont définies dans le pays. Les aides les plus élevées sont versées dans celles au plus fort taux de chômage, notamment situées à l'Est et au Centre du pays.

Sur ce sujet cependant, les élections du 17 juin 2006 peuvent générer des changements importants.

Les entreprises françaises sont-elles très présentes, au sein de votre clientèle ?

Effectivement, notre cabinet d'avocats est très sollicité par le monde francophone. Il intervient fréquemment pour le compte d'investisseurs français, privés ou institutionnels, à l'occasion de leur implantation ou de leur développement sur les marchés tchèque, slovaque et ukrainien.

La clientèle française représente actuellement plus de 50% de son chiffre d'affaires,

composée notamment d'acteurs de premier plan, dont 12 sociétés françaises cotées au CAC 40. Citons ici notamment le groupe Accor, Renault, Gefco, Veolia, Cegelec, Vinci ou Boiron.

Les Français sont très appréciés en Slovaquie ; leur image y est associée à celle de PSA, qui y a réalisé récemment des investissements importants.

Quel conseil donneriez-vous à un investisseur, en 2006 ?

La Slovaquie attire massivement les entreprises ouest-européennes, avec sa main d'œuvre flexible et bien formée, ses coûts salariaux très compétitifs et son cadre juridique assez libéral.

Cependant, à l'Ouest du pays, il commence à être difficile de recruter des salariés qualifiés et les salaires ont tendance à grimper.

Il ne faut plus y différer un projet d'affaires !

Le 17 juin, les Slovaques sont appelés à renouveler le Parlement. Quel impact peut avoir cette échéance sur l'économie slovaque ?

Quel que soit le choix des urnes, la Slovaquie continuera à attirer les investisseurs internationaux. Les élections de juin pourront cependant avoir un impact sur le plan fiscal, ou sur le régime d'aides directes à l'implantation.

A leur issue, le programme de privatisations pourra également être relancé, porteur d'opportunités pour les investisseurs internationaux.

*Propos recueillis par
Sophie Schneider*